

RECRUTE

**UN AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX (h/f)**  
**Emploi temporaire à temps non complet (25h45 hebdomadaires lissées annuellement)**

Vous assurez, sous l'autorité de la responsable du service, les missions suivantes :

### MISSIONS

#### Entretien des locaux

- Effectue les travaux nécessaires au nettoyage des locaux et surfaces du patrimoine communal ou d'un établissement d'enseignement
- Entretien courant des bâtiments divers, sanitaires, lieux communs (balayage, aspiration, lavage des sols, dépoussiérage du mobilier, vidage des corbeilles, vitrerie à hauteur d'homme, nettoyage et désinfection des sanitaires, entretien et approvisionnement des appareils sanitaires, etc...)
- Nettoyage du matériel et du local entretien
- Tri, évacuation des déchets et contrôle de l'état de propreté
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé (lavage machine)
- Application des normes de sécurité
- Entretien des locaux pendant les vacances scolaires.

### PROFIL

- Titulaire du permis B.

### SAVOIRS

- Maîtrise des techniques de nettoyage
- Maîtrise de la manipulation du matériel
- Maîtrise des règles d'hygiène spécifiques aux locaux à nettoyer
- Gestes et postures pour la manipulation du matériel et le port de charges

### SAVOIR FAIRE

- Organiser son travail en fonction du planning et des consignes
- Effectuer le choix des dosages en fonction des produits et des surfaces
- Opérer le tri électif
- Vérifier l'état de propreté des locaux
- Nettoyer et ranger le matériel et les produits
- Identifier les signes de péremption des produits

### SAVOIR ETRE

- Discrétion requise
- Détecter les anomalies et les signaler à la hiérarchie
- Sens de l'organisation
- Goût du travail en équipe
- Méthode et rigueur
- Sens de la communication
- Disponibilité et dynamisme

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

---

Recrutement en contrat à durée déterminée du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

Emploi à 25h45 heures hebdomadaires lissées :

-soit 22h30 hebdomadaires sur le temps scolaire et 36h hebdomadaires sur la période des vacances scolaires.

### Planning de la semaine scolaire de 22h30 :

-lundi : / 15h45 - 19h00

-mardi : / 16h00 - 19h00

-mercredi : 07h00 - 09h30 et 13h00 - 18h00

-jeudi : / 16h00 - 19h00

-vendredi : 07h00 - 09h30 et 15h45 - 19h00.

**Rémunération** : Statutaire, Prime de fin d'année, CNAS, tickets restaurant, participation employeur à la prévoyance.

## CONTACTS

---

Renseignements complémentaires auprès de Magali VIOLA, responsable du service entretien des locaux.  
Mail : [magali.viola@ville-saint-berthevin.fr](mailto:magali.viola@ville-saint-berthevin.fr) / Tél. : 06.50.07.01.43

- Dépôt des candidatures : CV et lettre de motivation à adresser pour le **31 juillet 2025** au plus tard à :  
Monsieur le Maire, 15 boulevard Toutain – BP 4255 - 53 940 SAINT-BERTHEVIN Cedex  
ou par mail, à l'adresse indiquée ci-dessus.